

# **Commune de RONCEY Conseil Municipal**

Réunion du 27 février 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 27 février 2020 à 20 heures 30, sous la présidence de M. HALBECQ Claude, Maire. M. COSTARD Yannick et M. VIMOND Marc étaient absents excusés.

## **1) Rencontre avec François et Caroline Capelle : échanges sur les menus de la cantine**

Suite à l'échange avec François et Caroline Capelle concernant la mise en application de la loi qui prévoit un menu végétarien hebdomadaire, le Conseil Municipal a décidé d'effectuer un sondage auprès des familles.

## **2) Points d'actualité**

Le repas des cheveux blancs aura lieu le samedi 7 novembre 2020.

Une convention va être signée entre la Commune de Roncey et l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique « La Sienne afin d'exercer l'activité pêche.

M. Damien Dubreuil, maçon, et Mme Virginie Lireux, café « le Bistrot » ont bénéficié du dispositif « Coup de pouce aux entreprises ».

La réception des travaux d'eau potable est prévue le lundi 9 mars 2020 à 14h.

## **3) Commission des finances**

Le Conseil Municipal a approuvé les comptes de gestion 2019 du budget de l'Assainissement et du budget de la Commune.

Le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2019 du budget de l'Assainissement qui se solde par un excédent de fonctionnement de 80 569.73 € et par un déficit d'investissement de 61 665.02€.

Le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2019 du budget de la Commune qui se solde par un excédent de fonctionnement de 55 827.21 € et par un excédent d'investissement de 115 764.34 €.

## **4) Communauté Coutances mer et bocage**

Monsieur Daniel HELAINE a fait part de différentes informations concernant la Communauté Coutances mer et bocage (SARE : Service d'Accompagnement Rénovation Energétique, Jazz sous les pommiers, inscriptions camps d'été...).

A l'initiative de l'Association des Parents de l'Elèves, des travaux de peinture ont été effectués dans la cantine pendant les vacances de février.

## **5) Urbanisme logements**

Monsieur le Maire a fait part au Conseil Municipal de différentes transactions immobilières en cours sur la Commune.

Une proposition va être faite prochainement auprès de Manche Habitat St Lô pour un logement de type F3.

Une réunion a eu lieu le 26 février 2020 concernant le projet de la maison médicale, afin de faire le point avec les futurs occupants. Le choix de l'architecte est prévu en mai 2020 et la fin des travaux au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

La vente du terrain pour le projet « Ages et vie » aura lieu le 6 mars 2020 et le début des travaux le 9 mars 2020.

## 6) Organisation des élections municipales

Le bureau des élections municipales du dimanche 15 mars 2020 a été établi.

## 7) Questions diverses

Le Conseil Municipal a accepté la convention proposée par la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche concernant la lutte contre les frelons asiatiques, pour l'année 2020. Le Conseil Municipal a décidé de retenir M. Hervy Alain de Quetteville sur Sienne.

La permanence de l'ADMR aura lieu dorénavant le vendredi au lieu du mardi (Une fois par mois) à la mairie.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable au projet du GAEC du Champfrémont pour l'extension d'un élevage laitier à St Martin de Cenilly.

Du petit bois décheté est entreposé sur la zone artisanale. Il est à la disposition gratuite des habitants à condition d'en prendre des quantités raisonnables (Pensez aux autres !).

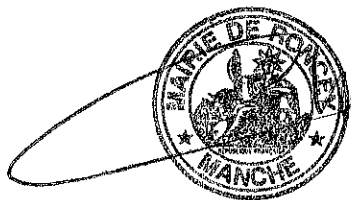
Une exposition photos sur la Commune, organisée par l'Association Familles Rurales et l'appui de M. Gilbert Lenoir, est prévue du 17 au 20 avril 2020 dans la salle du Conseil Municipal de la mairie.

## 8) Message de fin de mandat

Monsieur le Maire a adressé un dernier message de fin de mandat au Conseil Municipal.

Extrait de M. Erik Orsenna, écrivain, membre de l'Académie française : Qu'est-ce qu'un maire ? Le maire incarne une présence constante au service des autres. Le rôle du maire est le plus nécessaire à la République et le plus difficile. Le plus nécessaire, parce que c'est lui qui tisse les relations entre tous les éléments de la société. Le plus difficile, car il incarne la proximité dans un monde de plus en plus numérisé, éloigné, inhumain. Le maire incarne plus que la proximité, il incarne l'humanité et la générosité dans un monde où l'on compte tout ce que l'on fait. Un maire, lui, ne compte pas son temps et son engagement.

Le Maire,



Claude HALBECQ